

# Formulaires européens, marchés à bons de commande, candidats évincés : trois fiches techniques de la DAJ

La direction des Affaires juridiques (DAJ) du ministère de l'Économie a publié au mois de novembre trois nouvelles fiches techniques à destination des acheteurs publics.

La première est un document très complet intitulé « Comment utiliser les formulaires européens ? ». L'objectif est d'aider les acheteurs à remplir les formulaires d'avis à publier au *Journal officiel de l'Union européenne (JOUE)*. La fiche recense les différents types de formulaires européens existants, explique les différentes rubriques et comment les remplir.

La deuxième fiche pratique revient sur les marchés à bons de commande. Elle indique la différence entre les marchés à bons de commande et les accords-cadres, précisant dans quels cas il est possible de recourir à un marché à bons de commande. « La nature des prestations attendues doit être explicitement stipulée » dans un marché à bons de commande, rappelle le document. Les acheteurs trouveront dans la fiche le détail du contenu de ce type de contrat ainsi que la méthode à employer pour émettre des bons de commande.

Enfin, la dernière fiche pratique souligne l'importance de l'information des candidats évincés dans le cadre d'une procédure de marché public, en tant que « formalité essentielle d'achèvement de la procédure ». Le document rappelle les délais d'information des candidats non retenus ainsi que les informations à fournir à ces candidats évincés.

## Sources :

### Fiches de la DAJ du ministère de l'Économie

- [Comment utiliser les formulaires européens ?](#)
- [Les marchés à bons de commande](#)
- [L'information des candidats évincés](#)